

20250620 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/65274/la-belgique-renforce-les-controles-policiers-sur-son-territoire-pour-lutter-contre-limmigration-irreguliere>

Actualités



Environ 3 000 demandeurs d'asile vivaient à la rue en Belgique à la fin 2024. Crédit : Hafiz Miakhel / InfoMigrants

La Belgique renforce les contrôles policiers sur son territoire pour lutter contre l'immigration irrégulière

Par [Clémence Cluzel](#)

Les autorités belges ont annoncé jeudi renforcer dès cet été les contrôles policiers sur son territoire. Il ne s'agit pas de contrôles aux frontières, mais en interne, qui se concentreront sur les axes routiers, dans les trains et les bus du pays. Ces opérations visent à vérifier les titres de séjour et cartes d'identité des personnes, et de renvoyer les exilés en situation irrégulière hors de Belgique.

La Belgique va renforcer dès cet été les contrôles policiers sur son territoire dans le cadre de la lutte contre l'immigration irrégulière, ont annoncé jeudi 19 juin le ministre de l'Intérieur Bernard Quintin et la ministre de l'Asile et de la Migration, Anneleen Van Bossuyt, sur la chaîne flamande VTM.

Il ne s'agit pas de contrôles aux frontières, mais en interne. Ils auront lieu sur les axes routiers principaux et au niveau des aires d'autoroutes très fréquentées. Ils seront également effectués à bord des lignes de bus internationales, particulièrement la ligne La Panne-Dunkerque, ainsi que dans certains trains, notamment au niveau de la gare de Bruxelles-Midi. Les arrivées de vols intérieurs à l'espace Schengen considérés comme étant des pays soumis à une forte pression migratoire, comme l'Italie et la Grèce, seront également concernés.

Concrètement, les policiers vont vérifier les titres de séjour et cartes d'identité des personnes. Le but de ces opérations est d'identifier les personnes sans papiers ou celles ayant déjà demandé l'asile dans un autre pays européen, et de les renvoyer du sol belge. Elles visent aussi à renforcer la lutte contre la criminalité organisée (trafic de drogue et traite des êtres humains), assurent les autorités.

"Nous assumons nos responsabilités en effectuant des contrôles stricts et ciblés aux carrefours stratégiques. Nous luttons ainsi contre les flux migratoires clandestins et empêchons le déplacement de la pression migratoire vers la Belgique, tout en luttant plus efficacement contre la criminalité afin de renforcer la sécurité sur notre territoire", a déclaré le ministre Quintin.

Ces actions seront menées grâce à une étroite collaboration entre les services de la police fédérale, la police locale et l'Office des étrangers, un service du ministère qui statue sur les dossiers des demandes d'asile. Ce rapprochement entre ces différentes structures est vivement critiqué par les ONG des droits humains, pour qui cela traduit une [criminalisation des étrangers](#), y compris les demandeurs d'une protection internationale.

Durcissement de la politique migratoire

La ministre de l'Asile et de la Migration, Anneleen Van Bossuyt, avait réaffirmé quelques semaines plus tôt sa volonté de mettre en place "[la politique migratoire la plus stricte que la Belgique ait connu](#)", comme le rapportait le média La Libre Belgique.

"La pression sur la société est trop forte. L'afflux doit diminuer", a-t-elle défendu, soulignant des flux migratoires en constante évolution ces dernières années. Quelques 39 000 demandes d'asile ont été déposées en 2024, soit une hausse de 12% par rapport à l'année précédente, qui, comme 2022, avait connu une baisse significative.

La ministre a affirmé que la Belgique entend désormais renforcer sa fermeté à l'égard de l'immigration irrégulière et des demandes d'asile introduites successivement dans plusieurs pays européens, une pratique qu'elle qualifie de "shopping de l'asile".

Depuis sa prise de fonction en février dernier, le gouvernement nationaliste flamand de Bart De Wever a multiplié l'adoption de mesures répressives afin de lutter contre l'immigration illégale. Limitation du regroupement familial, restriction de l'accès à la citoyenneté belge, politique de renvoi des personnes déboutées dans leur demande de protection, suppression de structures d'accueil des migrants y compris des centres pour les mineurs étrangers non accompagnés (MNA), exclusion des hommes seuls des centres d'accueil, ou encore réduction de l'accès des réfugiés aux aides sociales... sont autant de restrictions et limitations rentrées en application ces derniers mois.

Dans le même temps, une coupe drastique est prévue prochainement dans le budget alloué à la politique de l'asile.

A lire aussi

["Ne venez pas en Belgique" : une campagne gouvernementale pour décourager les migrants de venir dans le pays](#)

Ce durcissement de politique contre les migrants s'observe également dans les pays voisins, confrontés eux aussi à une montée des partis nationalistes et d'extrême-droite. [L'Allemagne a ainsi rétabli le contrôle à ses frontières à l'été 2024](#), suivi par les [Pays-Bas en novembre 2024](#). Le même mois, la France a instauré des contrôles temporaires, prolongés jusqu'au 31 octobre 2025, avec six de ces pays voisins (Luxembourg, Belgique, Italie, Espagne, Suisse, Allemagne).

"Les gens qui se déplacent d'un pays à l'autre, c'est une réalité. Prétendre que l'on peut y mettre un terme grâce à des contrôles aux frontières, surtout entre les pays européens où la libre circulation est possible, est totalement absurde", a réagi le député fédéral écologiste Matti Vandemaele, cité par La Libre Belgique. "Les frontières belges font 1 445 kilomètres de long. Que veut faire la ministre ? Installer un poste de garde tous les dix mètres ?" interroge-t-il.

Crise de l'accueil et de l'hébergement des demandeurs d'asile

Depuis 2021, [la crise de l'accueil des migrants en Belgique](#) continue de s'enliser. Les centres d'accueil sont engorgés faute de places suffisantes et les longs délais d'attente pour le traitement des demandes d'asile (plus d'un an en moyenne) exacerbent plus encore la situation.

A lire aussi

["On va vraiment rester ici tout l'hiver?" : en Belgique, toujours plus de migrants se retrouvent à la rue](#)

Fin 2024, environ 3 000 demandeurs d'asile, [majoritairement des hommes](#), étaient en attente d'une place d'hébergement dans le réseau d'accueil national (Fedasil). Le délai moyen pour un homme seul est d'environ six mois avant d'obtenir une place dans l'un de ces centres. En attendant, les migrants survivent à la rue ou dans des squats, dans des conditions indignes.

La Belgique a plusieurs fois été épinglée, dont en septembre dernier, [par le Conseil de l'Europe pour son non-accueil des demandeurs d'asile](#). Les autorités belges ont ainsi été sommées d'augmenter la capacité de son réseau d'accueil, qui ne respecte pas les décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH).

Mais malgré les rappels à l'ordre, le gouvernement belge persiste dans sa volonté de réduire la capacité d'accueil des migrants dans les centres dédiés à cet effet. Pour la ministre de l'Asile et de la Migration, la baisse combinée du nombre d'arrivées de migrants et la hausse des retours des personnes en situation irrégulière dans leur pays d'origine ou dans des pays tiers permettent de justifier cette réduction du nombre de places disponibles dans les centres d'accueil en Belgique.